

Directives de participation citoyenne

Arrondissement de Mitte à Berlin



Mesdames, Messieurs,
Chers/Chères habitant(e)s de notre arrondissement,

nous sommes heureux de pouvoir vous présenter, par le biais de cette brochure, un aperçu des directives de participation citoyenne de l'arrondissement de Mitte que nous avons développées ensemble, processus compris.

Depuis de nombreuses années déjà, l'arrondissement de Mitte dispose d'une expérience diverse et variée en matière de participation citoyenne, que ce soit dans le cadre de la gestion de quartier ou en matière de mesures prises dans l'espace public.

Dans cet esprit, la politique, l'administration et les citoyens ont entamé en 2016 un processus visant à élaborer ici une base fiable et des règles claires pour une structure participative vivante et réussie. Le développement des directives s'est déroulé dans le cadre d'un consensus politique extrêmement large, se reflétant dans les décisions du Conseil d'arrondissement et du Bureau d'arrondissement. La simple préparation des directives était déjà un processus participatif intense : du travail en groupe de travail au dialogue en ligne en passant par l'atelier citoyen. Nous voudrions également saisir l'occasion pour remercier expressément tous les participants pour leur contribution très engagée et constructive ! Ainsi, nous avons innové à l'échelle de Berlin et incité au développement de directives supplémentaires, même au niveau de l'État fédéral.

Pour continuer à faire vivre les directives, tout notre soutien a été nécessaire. Comme « outil d'apprentissage », les directives sont soumises à l'accumulation permanente d'expériences et ne cessent de se développer. Comme structure stable, nous avons installé le Bureau de participation citoyenne, qui est à disposition des citoyens en tant qu'interlocuteur compétent. Dans cet esprit, cherchons ensemble les meilleures solutions pour notre arrondissement Berlin-Mitte.

Nous nous réjouissons de recevoir votre soutien constructif et actif !



Ephraim Gothe
Conseil municipal
chargé du
développement
urbain et de la
gestion
d'installations



Stephanie Remlinger
Bourgmestre de
l'arrondissement Berlin
Mitte

Volonté politique

Par le biais des décisions de l'administration d'arrondissement et du Conseil d'arrondissement, le processus de mise en place de directives a été déclenché à Berlin-Mitte au printemps 2016.

Un groupe de travail prépare des directives en trilogue

Les citoyennes et citoyens de l'arrondissement de Mitte, qui ont demandé à participer au processus, préparent avec les représentantes et représentants de la politique et de l'administration les contenus des directives. Ils sont soutenus par un préposé au processus externe.

Le public apporte des perspectives diverses et variées

Tous les habitants et acteurs intéressés intègrent le processus par différentes voies, avec, entre autres :

- des interviews avec des multiplicateurs/trices
- la réalisation d'un atelier citoyen public
- des commentaires publics du projet de directives par le biais d'un dialogue en ligne sur mein.berlin.de

Les directives sont décidées

Après la phase de participation du public, les résultats sont discutés au sein de l'AG et intégrés au projet de directives. Le projet final est décidé à l'été 2017 par l'administration d'arrondissement et le Conseil d'arrondissement.

Faire vivre les directives

Pour faire vivre les directives, le **Bureau de participation citoyenne** est mis en place pour la coordination de planification de l'arrondissement orientée sur l'espace social. Il s'agit du point de collecte de toutes les questions sur la participation citoyenne à Mitte, aussi bien en matière de citoyenneté qu'en matière d'administration.

Notre conception d'une bonne participation citoyenne



L'anticipation

On est informé(e) de manière précoce des projets prévus et des processus de décision liés dans l'arrondissement de Mitte.



Clarté de l'ensemble du processus

La définition des objectifs, la liberté de création, le cadre et les limites de la participation sont rendus publics au début du processus.



Diversité des perspectives

Les différentes perspectives et expériences des personnes à Berlin-Mitte sont rassemblées dans le cadre de processus participatifs et discutées en se concentrant sur les solutions.



Documentation

Les résultats de la participation sont documentés et publiés rapidement. Il est dit de façon transparente, quelles sont les prochaines étapes prévues.



Ressources

Dans le budget de l'arrondissement de Mitte, des ressources personnelles, financières et temporelles sont prises en compte pour le processus de participation.



La transparence des résultats

La participation commence au moment où il existe encore une liberté de décision significative.



Activation de tous les groupes de population

Tous les groupes de population doivent pouvoir s'impliquer activement : un discours adapté aux groupes cibles et des formats de participation adaptés sont ici importants.



Dialogues constructifs

Une bonne participation exige que toutes les parties soient prêtes au dialogue. L'équité et le respect sont importants ! Ainsi, même lors de discussions sujettes à controverse, le consensus est central.



Engagement et responsabilité

Les décideurs utilisent les résultats de participation obligatoirement comme base de décision. En cas de non-utilisation des résultats, une justification est nécessaire.

L'information est la base de la participation ! Elle vous permet d'en savoir plus sur les planifications actuelles dans l'arrondissement !

Mein
BERLIN

Grâce à notre liste de projets, vous pouvez vous informer des projets dont l'arrondissement est responsable. Cette liste est définie une fois par an par l'administration d'arrondissement, publiée sur le site internet du Bureau de participation citoyenne et affichée dans des lieux spécifiques de l'arrondissement de Mitte, comme au centre de quartiers et aux emplacements des mairies.

**Vous trouverez la liste des projets sur : tinyurl.com/vorhabenliste
Ou scannez le QR code >>**



La liste des projets est actualisée en continu de façon numérique sur la plateforme participative berlinoise mein.Berlin.de.

Sur la liste des projets de l'arrondissement Mitte se trouvent les projets suivants :

- la préparation d'objectifs pour l'ensemble de l'arrondissement (p. ex. le développement d'un modèle)
- des planifications de développements (p. ex. des planifications de développements de bibliothèques)
- des projets de construction publics (p. ex. la création d'installations vertes)
- des projets avec une participation citoyenne imposée par la loi (p. ex. une procédure de plan de développement)
- la planification/l'ouverture ou la fermeture d'établissements publics (p. ex. établissements pour les enfants et pour les jeunes)
- des projets en matière de transports (p. ex. des mesures de modération de la circulation)
- des projets de participation financière (p. ex. les caisses de quartier)
- l'achat, la remise et la réaffectation de terrains publics > 500 m²
- Définition de responsables de secteur/ cadres géographiques (p. ex. gestion d'espace)

Dans la liste de projets, il est indiqué si une participation citoyenne est prévue. Si aucune participation citoyenne n'est prévue pour un projet, celle-ci peut être déclenchée par les citoyens.

Comment les citoyennes et citoyens peuvent-ils déclencher une participation ?

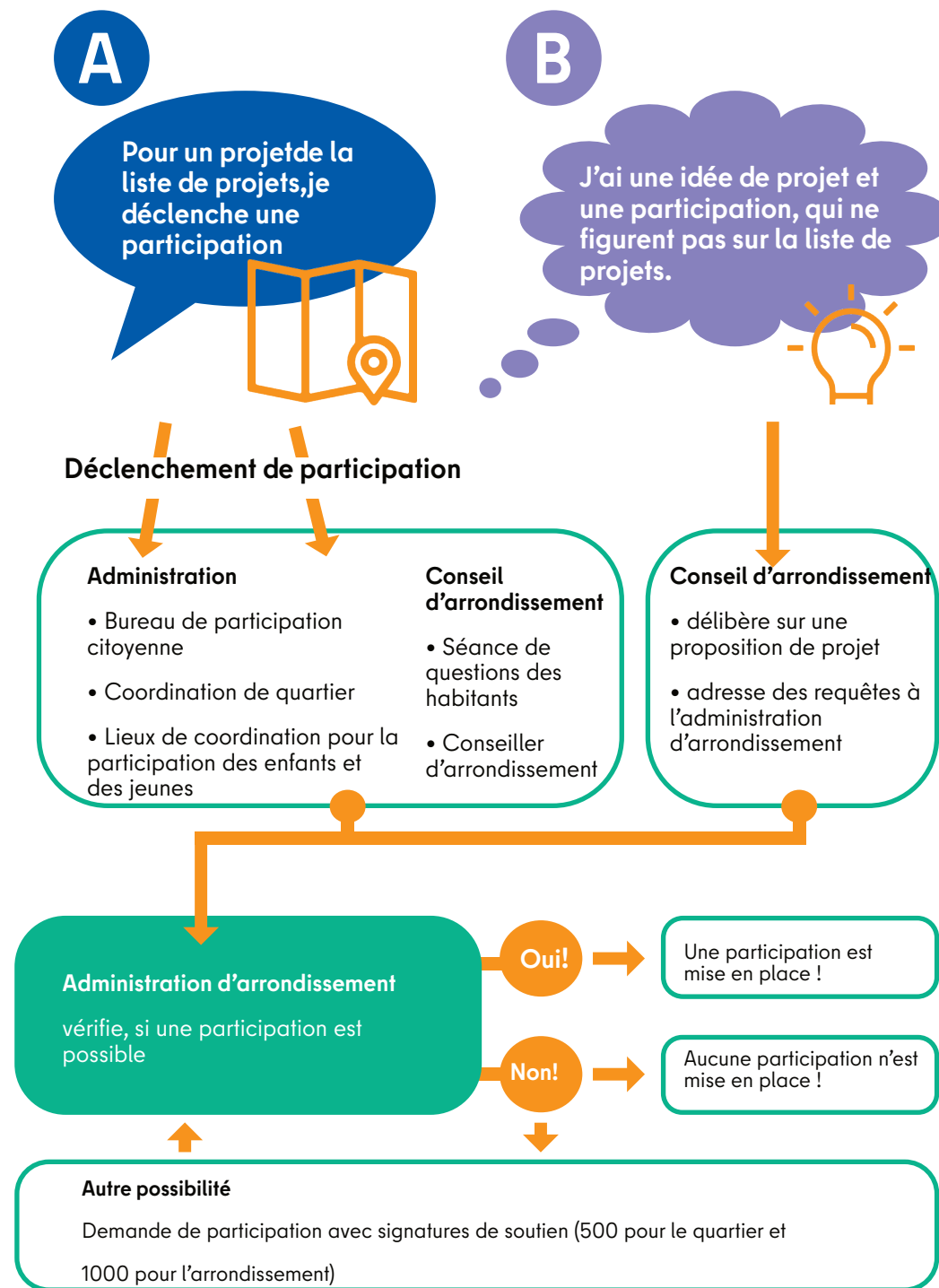
Dans de nombreux cas, l'administration propose de mettre en place une participation. Cependant, les citoyens peuvent également déclencher une participation citoyenne. D'une part, pour des projets figurant déjà sur la liste de projets, pour lesquels cependant aucune participation n'est encore prévue (**cas A**). D'autre part, pour des sujets qui sont de la responsabilité de l'administration d'arrondissement, mais ne constituent pas encore un projet de l'arrondissement (**cas B**).

Cas A - Déclenchement de participation à des projets de

Pour ce cas-là, les directives ouvrent plusieurs voies de déclenchement de participation. Pour ce faire, vous pouvez soit vous adresser directement au Bureau de participation citoyenne, soit déclencher la participation par le biais de la coordination de quartier responsable. De plus, vous pouvez vous adresser directement à l'administration d'arrondissement spécialisée responsable. Les enfants et les jeunes s'adressent au Bureau de l'enfance et de la Jeunesse de Mitte. De plus, vous pouvez également vous adresser directement au Conseil d'arrondissement, par exemple lors d'une séance de questions des habitants, mais aussi directement par l'intermédiaire d'un conseiller d'arrondissement. Dans ce cas-là, le Conseil d'arrondissement délibère à ce sujet et adresse une requête à l'administration d'arrondissement, qui décide si une participation sera mise en place.

Cas B - Initiation d'une participation à des sujets, qui ne constituent pas encore des projets de l'arrondissement

Ici, les citoyennes et citoyens doivent déposer une « proposition de projet » auprès du Conseil d'arrondissement de Mitte. Cette proposition doit contenir une brève description du projet visé, la dénomination du projet, le contexte, les besoins et objectifs du projet, sa situation géographique au sein de l'arrondissement et la population susceptible d'être concernée. Le Conseil d'arrondissement, lors de l'une de ses prochaines réunions, délibérera sur la proposition et adressera une requête à l'administration d'arrondissement, si une participation doit être mise en place. Cette administration, quant à elle, décide si une participation doit être mise en place.



Le Bureau de participation citoyenne Point de contact pour les citoyens et l'administration

Le Bureau de participation citoyenne Point de contact pour les citoyens et l'administration

Le Bureau de participation citoyenne est installé dans l'administration de l'arrondissement de Mitte pour mettre en pratique les directives. Pour les citoyens et les employés de l'administration, il sert de point de contact pour toutes les questions sur la participation. Il soutient l'administration dans l'organisation et la mise en œuvre de processus de participation et aide les citoyennes et citoyens, s'ils veulent initier une participation.

Il est soutenu dans son travail par un organisme responsable externe. La partie interne de l'administration reste surtout l'interlocuteur des administrations spécialisées, répond aux questions sur les processus de participation en cours et s'occupe de la liste de projets de l'arrondissement. La partie externe est en particulier un interlocuteur pour ceux qui s'engagent ou veulent se connecter aux activités et initiatives de leur quartier. Elle organise les formations continues et complémentaires du Bureau de participation citoyenne et organise les réunions du Comité consultatif de participation de l'arrondissement.

Ces deux parties forment le bureau et échangent continuellement avec les bureaux et points de contact d'autres arrondissements, mais aussi avec le point de contact central de l'État fédéral.

Les résultats de processus de participation citoyenne aident à améliorer et développer continuellement la participation citoyenne à Berlin-Mitte.

Vos avis nous intéressent aussi : Vous pouvez très bien adresser vos remarques ou suggestions sur la participation citoyenne au Bureau de participation citoyenne.

Participation citoyenne dans l'arrondissement Berlin-Mitte. Nous sommes là pour vous !

Bureau de participation citoyenne (administration interne)

E-Mail: buergerbeteiligung@ba-mitte.berlin.de
Tel.: (030) 9018 42393

Bureau de l'enfance et de la jeunesse Berlin-Mitte

E-Mail: kjbm@ba-mitte.berlin.de
Tel.: (030) 283 844 10

Bureau de participation citoyenne (administration externe)

E-Mail: beteiligung-mitte@list-gmbh.de
Tel.: (030) 460 60 55 60

Lieu de coordination pour la participation des enfants et des jeunes de Mitte

E-Mail: jb@moabit-ratschlag.de
Tel.: (030) 390 812 19

Coordination de quartier Berlin-Mitte

STK Parkviertel

E-Mail: stk-parkviertel@berlin.de
Tel.: 0172 3751 406 / (030) 4500 5106

STK Osloer Straße

E-Mail: stk-osloer-strasse@berlin.de
Tel.: 0162 7924 864 / (030) 3810 9329

STK Brunnenstraße Süd

E-Mail: stk-brunnenstrasse-sued@berlin.de
Tel.: 0151 1808 8409 / (030) 3060 5520

STK Regierungsviertel

E-Mail: stk-regierungsviertel@berlin.de
Tel.: 0176 4769 6538 / (030) 2380 9144

STK Moabit Ost

E-Mail: stk-moabit-ost@berlin.de
Tel.: 0176 4344 8651 / (030) 3908 1215

STK Wedding Zentrum

E-Mail: stk-wedding-zentrum@berlin.de
Tel.: 0176 8560 9086 / (030) 4597 7308

STK Brunnenstraße Nord

E-Mail: stk-brunnenstrasse-nord@berlin.de
Tel.: 0157 8052 8197 / (030) 4438 3791

STK Alexanderplatz

E-Mail: stk-alexanderplatz@berlin.de
Tel.: 0176 2188 3554 / (030) 2380 913

STK Tiergarten Süd

E-Mail: stk-tiergarten-sued@berlin.de
Tel.: 0162 3345 071 / (030) 5876 8492 10

STK Moabit West

E-Mail: stk-moabit-west@berlin.de
Tel.: 0176 7649 7885 / (030) 3908 1215

Gestion de quartier à Berlin Mitte

<https://www.quartiersmanagement-berlin.de/quartiere.html>

RAUM
FÜR
BETEILIGUNG



Médias sociaux



Ba_Mitte



BAMitteBerlin



BA_Mitte_Berlin



Büro für Bürgerbeteiligung

mittemachen-berlin.de

Bezirksamt
Mitte

BERLIN



Sozialraumorientierte
Planungskoordination

analysiert · informiert · aktiviert · Mitte



#mittemachen